



PROGRAMME DE FORMATION

Loi sur l'Eau et GIEP : Stratégie pour une gestion durable des eaux pluviales

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Toute personne concernée par la politique de l'eau



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les outils réglementaires et leurs applications
- Déployer des solutions fondées sur la nature pour le rafraîchissement urbain
- Maîtriser les mécanismes de financement des projets liés à la GIEP
- Présenter un dossier conforme à la Loi sur l'Eau



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)

Le cycle de l'eau et les techniques de gestion des eaux pluviales

- Infiltration et percolation des eaux pluviales
- Évolution des pratiques de gestion durable

Outils réglementaires liés à la GIEP

- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- Règlements d'urbanisme : PLU, zonage pluvial, OAP



Mise en œuvre de la gestion intégrée des eaux pluviales

- Contraintes des sols (gypse, perméabilité, nappes phréatiques, etc.)
- Désimperméabilisation des sols et concept de "ville spongieuse"
- Solutions basées sur la nature (jardins de pluie, noues, arbres de pluie)
- Entretien des dispositifs de gestion des eaux pluviales

Financement et labellisation des projets GIEP

- Modèles de financement des infrastructures
- Labellisation des projets intégrant la GIEP

La Procédure Loi sur l'Eau

Définition et objectifs

- Objectifs et origines de la procédure
- Cadre juridique et principes fondamentaux

Présentation des différentes procédures Loi sur l'Eau

- Procédure de déclaration
- Procédure d'autorisation
- Calendrier et études obligatoires

Nomenclatures Loi sur l'Eau

- Prélèvements et rejets
- Impacts sur les milieux aquatiques et marins
- Régimes d'autorisation et articles réglementaires

Exemples d'application

- Cas concrets de mise en œuvre de la procédure Loi sur l'Eau

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome

Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr.



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exposé illustré d'exemples concrets
- Questionnements et partages de bonnes pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne